Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE
AUPRÈS DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

Ouverture de la session 2016
de la Conférence du désarmement

Intervention en séance plénière de
Mme Alice GUITTON
Ambassadeur, représentant permanent de la France
auprès de la Conférence du désarmement

Genève, 26 janvier 2016

Monsieur le président,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement (CD) et de vous présenter tous mes vœux de plein succès dans l'exercice de votre mission.

La France s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi d'y ajouter quelques remarques à titre national.

Monsieur le président,

L'année 2015 s'est achevée sur un bilan très contrasté. C'est un fait : l'environnement stratégique et de sécurité dans lequel doivent continuer à s'inscrire nos efforts en faveur du désarmement, est aujourd'hui plus imprévisible et complexe. Aussi, la détermination de la France à faire face aux multiples menaces qui nous entourent, et à contribuer à la résolution des crises qui, de plus en plus, nous impactent tous, reste entière.

Seuls des efforts cohérents pour dissiper les tensions internationales, pour garantir un respect sans faille du droit international, et pour faire prévaloir la nécessité du dialogue et de la coopération à tous les niveaux – bilatéral, régional, multilatéral –, permettront de crédibiliser nos ambitions communes en matière de désarmement.

Telles sont les conditions indispensables à l'avènement d'un monde plus sûr pour tous. Tel doit être aussi le socle commun de tous les efforts que nous engagerons, ensemble, cette année, pour surmonter les divisions et les blocages qui ont trop duré, dans les différentes enceintes du désarmement.
Monsieur le président,

De tels progrès sont possibles : s'il est vrai que l'année 2015 a été marquée par l'issue non conclusive de la Conférence du TNP, celle-ci a aussi permis plusieurs avancées sensibles :

L'accord des Six avec l'Iran, conclu le 14 juillet 2015, représente un progrès déterminant en faveur d'un rétablissement progressif de la confiance de la communauté internationale dans le programme nucléaire iranien. La France salue le début de la pleine mise en œuvre de l'accord nucléaire avec l'Iran vérifié par l'AIEA. C'est une étape importante pour la paix et la sécurité, ainsi que pour les efforts internationaux de lutte contre la prolifération nucléaire. Par sa position de fermeté constructive, la France a fortement contribué à la conclusion de cet accord ; elle sera vigilante dans son strict respect et sa mise en œuvre.

L'année 2015 a également été marquée par l'adoption de la résolution 2235 du Conseil de sécurité des Nations unies, établissant un mécanisme d'enquête sur les responsabilités quant à l'emploi d'armes chimiques en Syrie, ainsi que par la résolution 2254 établissant une feuille de route pour la résolution du conflit en Syrie. Mais la situation demeure préoccupante. En dépit des condamnations de la communauté internationale, et de la destruction du programme chimique déclaré par Damas, des attaques chimiques se sont poursuivies en 2014 et 2015, de manière répétée. L'OIAC a diffusé en 2015 quatre nouveaux rapports de la mission d'établissement des faits sur les attaques chimiques en Syrie, dont deux confirment l'usage d'armes chimiques, et l'un suggère une responsabilité du régime. Il revient désormais au mécanisme d'investigation et d'attribution d'identifier les responsables pour que toute la lumière soit faite sur les attaques chimiques en Syrie, afin qu'un terme définitif y soit mis et que les responsables rendent des comptes. Nous saluons par ailleurs les efforts mis en œuvre par l'OIAC afin de lever les doutes qui subsistent sur la sincérité et l'exhaustivité de la déclaration initiale syrienne. Un démantèlement mené à son terme est le meilleur moyen d'empêcher la réémergence du programme chimique de Damas.

Sur un autre plan et sans être exhaustive, je souhaiterais également relever le succès, important pour la France, de la 1ère conférence des Etats parties au Traité sur le commerce des armes, tenue à Cancun ; ou encore l'intérêt croissant de nombreux pays pour faire avancer la réflexion sur les systèmes d'armes létaux autonomes. Soyez assurés de notre parfaite volonté de persévérer sur ces voies prometteuses.

Monsieur le président,

Malgré un contexte stratégique tendu, nous devons nous tenir prêts à relever les nombreux défis qui nous attendent cette année.

Le début de l'année 2016 nous a montré toute l'importance de rester fermes et vigilants face aux risques de prolifération nucléaire. L'essai nucléaire effectué par le Corée du Nord le 6 janvier dernier a été mené en complète violation des résolutions 1718, 1874, 2087 et 2094 du Conseil de Sécurité. La France condamne dans les termes les plus fermes cet essai et exhorte la Corée du Nord à se conformer sans délai à ses obligations internationales et à procéder au démantèlement complet, vérifiable et irréversible de ses programmes nucléaire et balistique. Nous appelons également la Corée du Nord, à s'abstenir, sans conditions, de tout geste risquant d'accroître davantage la tension dans la péninsule coréenne et de porter atteinte à la paix et à la sécurité internationales.

S'agissant à présent du désarmement nucléaire, nous n'avons rien à gagner à une polarisation toujours plus aiguë des débats, ni au contournement des instances de désarmement. Pour progresser sur la voie d'un monde plus sûr pour tous et créer les conditions pour un monde sans armes nucléaires, nous devons, au contraire, consentir un réel effort pour travailler ensemble, dans un esprit de responsabilité partagée et en tenant compte des préoccupations de chacun. Mieux comprendre la position des uns et des autres, circonscrire les divergences au minimum, identifier des pistes possibles de compromis, tout cela est essentiel pour ouvrir la voie à des progrès tangibles. Aussi la France est-elle convaincue que la Conférence du désarmement, seule instance multilatérale chargée de la négociation de traités de désarmement à vocation universelle, reste aussi parfaitement légitime pour servir de cadre à de telles avancées pragmatiques.

A ce titre, l'entrée en vigueur du traité pour l'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et le lancement de la négociation du traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires (TIPMF / FMCT), sur la base du document CD/1299 et du mandat qu'il contient, demeurent les deux premières priorités de la France. Aussi, c'est bien pour contribuer à la concrétisation de ces nouvelles étapes que la France s'est pleinement impliquée en 2015 dans les travaux du groupe d'experts gouvernementaux (GGE) sur le FMCT, qu'elle s'est félicitée de l'adoption du rapport par consensus et qu'elle a présenté à ses partenaires un projet de traité.
Nous souhaitons que les travaux qui s'ouvrent aujourd'hui à la CD permettent de confirmer le *momentum* créé par ces contributions importantes. Conformément au plan d'action adopté lors de la Conférence d'examen du TNP en 2010, la négociation d'un FMCT représente en effet la prochaine étape logique sur la voie du désarmement nucléaire. Aussi, nous devons tout mettre en œuvre pour préserver cette ambition : les discussions techniques qui se sont poursuivies ici même à la CD, dans le cadre du calendrier d'activités en 2015, sont d'ailleurs venues confirmer la maturité d'un tel projet de Traité.

Il nous faut enfin commencer à préparer le prochain cycle d'examen du TNP et à poser les bases substantielles d'un futur consensus. La France s'y emploie activement avec ses partenaires du processus P5, dont mon pays assure la coordination cette année.

Monsieur le président,

L'année 2016 sera également une année importante dans le domaine conventionnel, à plusieurs titres :

La conférence d'examen de la Convention sur certaines armes classiques pourrait décider des prochaines étapes pour progresser dans nos discussions sur les Systèmes d'armes létaux autonomes, initiées en 2013 à l'initiative de la France. Un chantier important doit également s'ouvrir sur la question des engins explosifs improvisés (EEI/IED), qui emportent chaque année de trop nombreuses victimes. La résolution adoptée pour la première fois par l'AGNU en 2015 sur ce sujet doit servir de base à de nouvelles avancées.

En 2016, la mise en œuvre du Traité sur le commerce des armes, qui constitue un partenariat de responsabilité unique entre exportateurs et importateurs, devra également franchir de nouvelles étapes importantes, qui nécessiteront la mobilisation de tous. Fidèle à ses engagements initiaux, la France a transmis, en toute transparence, dès décembre dernier, son rapport initial, et elle continuera à agir résolument en faveur de l'universalisation et de la pleine mise en œuvre de cet instrument international, qui reste l'un des succès majeurs de ces dernières années.

De la même manière, que ce soit dans le cadre de la prochaine BMS6, de l'instrument de traçage et de marquage, ou d'autres enceintes, de nouvelles marges de progrès devront être recherchées pour renforcer la lutte contre le trafic illicite des ALPC et notamment leur dissémination vers des groupes terroristes.

Enfin, se tiendra en 2016 la conférence d'examen de la Convention d'interdiction des armes biologiques. Cette échéance est cruciale. La France souhaite que le processus intersessionnel soit reconduit, tout en laissant la place à de nécessaires améliorations. Nous devons également renforcer la mise en œuvre de l'article VII ou encore les actions liées à la science et la technologie, sans s'interdire par ailleurs de promouvoir les pistes de travail innovantes telles que la revue par les pairs, proposée par mon pays.

Enfin, on le sait, l'espace extra-atmosphérique représente un défi d'avenir majeur. Aussi, il nous faut en priorité cibler la mise en place de mesures de confiance et de transparence crédibles et efficaces, afin de préserver l'utilisation pacifique de l'espace, au bénéfice de tous.

Monsieur le président,

Vous allez avoir la difficile tâche de préparer et de nous proposer un programme de travail. Je sais que vous ne ménagerez pas vos efforts dans cet exercice complexe afin de permettre à la Conférence de sortir de la situation dans laquelle elle se trouve depuis trop longtemps. Plus que jamais, il y a urgence à ce que cette Conférence renoue avec son mandat initial, en tenant compte des avancées et des acquis enregistrés ces dernières années.
La CD a poursuivi ses travaux en 2015 dans le cadre du groupe de travail informel (IWG) ainsi que dans celui du calendrier d'activités (SoA). Ces travaux et discussions ont apporté une contribution significative, sur laquelle il doit être possible de s'appuyer pour progresser, de manière réaliste et innovante en 2016.

Vous pourrez compter sur le plein appui de ma délégation dans cette perspective.

Je vous remercie./.